

# La veille municipale

Mercredi 19 juin 2013  
volume 16, numéro 25  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

### 1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux  
modifiés

Gazette officielle du  
Québec, Partie 2, fascicule  
n° 24A du 14 juin 2013

Gazette officielle du  
Québec, Partie 2, fascicule  
n° 25 du 19 juin 2013

### 2 Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 24 du 15 juin 2013

Gaudet Éditeur ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup> : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

### Lois municipales modifiées

*Aucune modification cette semaine.*

### Règlements municipaux modifiés

*Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, RLRQ, c. C-24.2, r. 29, aa. 2, 60.22, 60.38.1-60.39, 60.42-60.44, 60.46-60.48, 60.50, 60.52-60.56, 112.1.*

*Règlement modifiant le Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, D. 619-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2281A, aa. 1-12.*

*Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, RLRQ, c. S-6.01, r. 2, annexe.*

*Règlement modifiant le Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, Décision du 17-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 2327, a. 1.*

*Règlement pour autoriser la circulation de véhicules hors route sur une portion du chemin Saint-Joseph dont la gestion relève du ministre des Transports, RLRQ, c. V-1.2, A.M. 2013-08 du 05-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2326, nouveau.*

*Loi sur la sécurité automobile, L.C. 1993, ch. 16.*

*Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles, C.R.C., ch. 1038, aa. 2, 10, 15, ann. III, IV.*

*Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la sécurité automobile, DORS/2013-117 du 31-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1610, aa. 1-11.*

*Règlement sur la sécurité des ensembles de retenue et des sièges d'appoint (véhicules automobiles), DORS/2010-90, aa. 100, 102, 108, 110, 200, 205, 207, 208, 215, 216, 300, 307, 309, 310, 400, 403, 405, 407, 408, 500, 505, 510, 511, 512, 518, 519, 600, 608, 610, 611.*

*Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la sécurité automobile, DORS/2013-117 du 31-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1610, aa. 12-25.*

### **Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 24A du 14 juin 2013**

*Rien à signaler dans ce fascicule.*

### **Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 25 du 19 juin 2013**

#### **RÈGLEMENTS ET AUTRES ACTES**

*Constitution du Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Montréal (Mod.).*

*D. 564-2013 du 05-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2320.*

#### **PROJETS DE RÈGLEMENT**

*Véhicules hors route, Loi sur les... — Autoriser la circulation de véhicules hors route sur une portion de la rue Principale dont la gestion relève du ministre des Transports — Municipalité de Lac-Édouard.*

*Avis, (2013) 145 G.O. 2, 2333.*

## **TRANSPORTS**

*Routes dont la gestion incombe au ministre des Transports.*

D. 561-2013 du 05-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2335.

*Détermination du chemin reliant les villes de Matagami et de Lebel-sur-Quévillon afin de permettre au ministre des Transports d'en effectuer la réfection et l'entretien.*

D. 562-2013 du 05-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2338.

## **DÉCRETS ADMINISTRATIFS**

*Autorisation à la Ville de Trois-Rivières de conclure un acte d'échange de terrains avec le gouvernement du Canada.*

D. 523-2013 du 29-05-13, (2013) 145 G.O. 2, 2340.

*Approbation des plans et devis de la Municipalité régionale de comté de L'Érable pour le projet de construction d'un barrage à l'exutoire du lac Joseph, sur le territoire de la municipalité d'Inverness, ainsi que la location des terres et l'octroi des droits du domaine de l'État requis pour la construction et le maintien du barrage.*

D. 524-2013 du 29-05-13, (2013) 145 G.O. 2, 2341.

*Plan d'intervention de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental 2013-2015.*

D. 532-2013 du 29-05-13, (2013) 145 G.O. 2, 2349.

*Acquisition par expropriation de certains biens pour la construction ou la reconstruction du pont au-dessus du ruisseau des Bobines, sur le chemin Bessette, situé sur le territoire du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton.*

D. 535-2013 du 29-05-13, (2013) 145 G.O. 2, 2375.

## **ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

*Mise en œuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents relativement aux pluies*

*abondantes survenues le 31 mai 2013, dans des municipalités du Québec.*

A.M. 0023-2013 du 05-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2377.

*Mise en œuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents relativement aux dommages causés au rang du Rapide Nord, dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, à la suite d'un mouvement de sol.*

A.M. 224-2013 du 05-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2378.

*Mise en œuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents relativement aux dommages causés au chemin Saint-Étienne, dans la municipalité de Petit-Saguenay, à la suite d'un glissement de terrain survenu le 12 mai 2013.*

A.M. 0025-2013 du 07-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2378.

*Mise en œuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents relativement à un glissement de terrain survenu le 29 janvier 2013, dans la paroisse de L'Épiphanie.*

A.M. 0026-2013 du 07-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2379.

*Nouvel élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en œuvre relativement aux travaux de bris de couvert de glace réalisés du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2013, dans des municipalités du Québec.*

A.M. 0027-2013 du 07-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2379.

## **AVIS**

*Réserve naturelle de la Forêt-du-Grand-Coteau (Société canadienne pour la conservation de la nature) — Reconnaissance.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 2381.

*Réserve naturelle des Milieux-Humides-du-Lac-Litchfield (Société canadienne pour la conservation de la nature) — Reconnaissance.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 2381.

**Gazette officielle du Québec,  
Partie 1, fascicule n° 24 du 15  
juin 2013**

## **MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...**

### **RESSOURCES NATURELLES**

*Programme de réforme cadastrale (Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété dans la circonscription foncière de Chicoutimi).*

Avis, (2013) 145 G.O. 1, 710.